



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# LA CFDT, GARANTE DU RESPECT DES ACCORDS ET DES DROITS DES AGENTS

Lundi 25 mars, la CFDT était présente à la commission de suivi des accords OTT et ASF de la PFC du Thillay. Cette commission est l'occasion de faire un point d'étape sur le respect et l'application des accords signés.

## ■ Engagement CFDT !

Dès le lancement du projet OTT, nous nous sommes mobilisés pour les agents. Soucieuse de préserver la cohésion des équipes, elle a exigé de la direction des garanties concrètes :

- ▶ La prise en compte des situations individuelles par l'écoute et la résolution des situations problématiques.
- ▶ La prise en compte de l'équilibre et des compétences des équipes.
- ▶ La montée en compétence des agents.

C'est grâce à notre engagement que ces garanties ont été obtenues dans les accords OTT et ASF signés.

La CFDT ne se contente pas de signer des accords. Elle veille également à leur application effective et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

## ■ Effectifs en baisse : la CFDT en action !

Lors de la commission du 25 mars, nous avons souligné la diminution des effectifs dans les brigades de l'après-midi et de soirée. Elle a demandé des mesures concrètes pour remédier à ce problème.

La direction a expliqué que cette diminution était la conséquence de l'accord, afin de répondre positivement aux demandes des agents. Elle a validé toutes les demandes et a souligné qu'elle avait pris des mesures pour pallier ce problème, notamment en embauchant des agents en CDI et en recourant à la force de travail variable.

La direction a déjà embauché 4 agents (1 RE et 3 équipiers) et il y a une demande d'emploi au Thillay en cours.

La direction a également dit qu'elle comptait embaucher en interne et en externe. La CFDT valide ce discours car il faut de la solidarité entre postiers, mais elle ne peut pas non plus attendre indéfiniment que les postiers prennent leurs décisions.

## ■ Victoires et défis !

La CFDT se félicite que tous les agents aient reçu leurs indemnités, y compris ceux qui sont partis en retraite "c'était un devoir moral" a souligné la direction..

Cependant, nous regrettons que la prime socle n'ait pas été versée à tous. Les brigades qui subissent une pénurie de compétences sont les brigades APM et soirée, et elles ont vu leur environnement totalement chamboulé.

## ■ Votre voix compte !

La CFDT a affirmé à la direction qu'elle était garante des conditions de travail et de la cohésion des équipes. La direction a assuré qu'elle mettait tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail.

La CFDT reste vigilante et continuera à suivre attentivement la situation. Elle s'assurera que la direction mette en place les mesures nécessaires pour garantir la qualité et les conditions de travail des agents.

**N'hésitez pas à nous contacter via les HMI et les militants locaux pour faire entendre votre voix.**



La CFDT DOT  
Colis IdF  
la 1<sup>ère</sup> Force  
Syndicale.

Engagée tous les jours  
pour Vous !

**ÉLECTIONS  
CSE La Poste**

**Du 9 au 14  
octobre 2024**

**Votez CFDT**



Adhérez en ligne

**CFDT SF3C**

23 rue d'Alleray 75015 Paris  
Tél : 01 40 29 82 00  
contact@cfdtsf3c.org  
www.cfdtsf3c.org

